

les Échos de Choisel

■ page 6

Entretien avec
Jérémie Bosselut
apiculteur

■ page 12

Parole
d'agriculteur
bio

■ page 26

La montée en débit
bientôt activée
à Choisel

Agenda

SEPTEMBRE

vendredi 14
Accueil des
nouveaux arrivants
et passages en 6^{ème}

samedi 15 et dimanche 16
Week-end du patrimoine

samedi 22
Jeux Inter-hameaux p.15

OCTOBRE

samedi 6
Murder Party p.14

samedi 13
Soirée Foyer Rural - Moules-
Frites

vendredi 19
Soirée MIC - Karoké

NOVEMBRE

dimanche 11
Célébration du
centenaire de la fin
de la 1^{ère} guerre mondiale p.16

samedi 17
Soirée MIC - Jeux de rôle

DÉCEMBRE

mercredi 12
Arbre de Noël de Choisel

vendredi 14
Soirée MIC - Casino

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

tel : 01 30 52 42 15

fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr

Flashez pour un accès direct au site de la commune
à partir de votre smartphone.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook

Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information
et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre
votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #62 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves
Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne
Roques, Laurent Lieval, Alain Seigneur

Photos : Frédéric Julhes, Violeta Bense, Véronique Manouvrier, Caroline
Vergne, Jérémie Bosselut.

La photo de couverture a été réalisée à Bonnelles par Jérémie Bosselut.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des
Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ echos@choisel.fr



Choisel est une commune du
Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

Chacun peut agir !



4 Informations municipales
Conseils municipaux
État civil
ASPC

6 Entretien avec ...
Jérémie Bosselut,
apiculteur

10 Florent, l'Ami des Jardins
Les inondations

11 Pour ou contre
La coupe tardive

12 Agriculteur bio

Vie sociale
Jeux interhameaux
Murder Party
Cérémonie du 11 novembre
AAEC
Foyer Rural
Maison d'Ingrid
Fête des Voisins et de la
Musique

14 Infos locales
Hommage à
Michel Thominaux
Une auberge à Choisel
Espace Ingrid Bergman
THD

26 La Racine, monnaie locale et citoyenne

28 Les secrets de Caroline

30 Urgences

À l'heure où nous bouclons ce numéro, notre ministre de la transition écologique et solidaire vient d'annoncer sa démission, déclenchant un petit séisme et beaucoup de débats autour de l'écologie et de la **difficulté à enrayer les dérèglements de la planète**. Un thème important, vital même, qui justement est celui de ce numéro des Échos. Sans prétendre tout changer, nous voulions donner des exemples d'actions locales qui vont vraiment dans le bon sens. **Montrer que chacun peut agir**, y compris dans un petit village des Yvelines.

C'est notamment le cas dans notre « Entretien avec ... », consacré à **Jérémie Bosselut**, ancien directeur de l'ALC (Association Loisir de Chevreuse) devenu **apiculteur à Bonnelles** depuis quelques années. Il nous explique sa transition (...écologique et solidaire) et beaucoup de choses sur **les abeilles, gravement menacées** par les effets de nos pratiques. Vous découvrirez aussi le concept de la **Ferme des Clos**, collectif d'agriculteurs très novateur.

Florent traite lui des **inondations**, qui nous touchent de plus en plus fréquemment : pourquoi le risque augmente-t-il et que peut-on faire dans notre région ? Florent donne des pistes.

Sur un ton toujours humoristique (il serait temps qu'Evelyne et Florent s'écoutent un peu !), notre rubrique « Pour ou Contre » vous aidera elle à **trancher entre coupe tardive (ou pas)**.

Nous avons également interviewé un **agriculteur** qui exploite une ferme très discrète (certains d'entre vous ne l'ont peut-être jamais repérée) entre Choisel et Cernay-la-Ville, la Ferme de Champart. Une exploitation intégralement orientée **bio** : on en parle souvent, il nous explique ce que c'est vraiment, et ce qui existe à **deux pas de nous**.

Vous trouverez aussi dans ce numéro nos rubriques habituelles, en commençant par la **synthèse du dernier Conseil**, résumé par notre Maire, puis l'annonce du programme des **prochains événements** organisés par la **Commission Vie Sociale** (ne ratez pas l'**inter-hameaux** le 22 septembre, la **Murder Party** le 6 octobre, la grande **commémoration à Choisel du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale** etc...), des informations des associations (**AAEC, foyer rural, Maison d'Ingrid, ASPC** ...) ainsi que les rétrospectives des événements des quelques mois passés.

Sans oublier les informations locales, en commençant par un **hommage**, puis en faisant le point sur l'**arrivée de la Montée en Débit** (enfin !), notre **projet d'auberge** au centre de Choisel, la **rénovation de l'Espace Ingrid Bergman**...

En fin de ce numéro, vous trouverez deux autres articles en rapport avec notre sujet principal : des explications sur la **nouvelle monnaie locale (la Racine)**, qui va apparaître dans les commerces de Chevreuse et de la région d'ici peu, et une nouvelle rubrique, les **secrets de Caroline**, qui nous parle pour ce premier numéro de l'abeille historique de la région.

Bonne lecture... et continuons d'agir !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel



CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 12 juin 2018

► Les conseillers adoptent une décision budgétaire modificative pour créer les articles 673 et 627 qui ne figuraient pas dans le budget prévisionnel initial.

► Le Conseil municipal, à la majorité, vu le peu de considération des demandes de la commune lors de la mutation de terres agricoles du territoire de Choisel par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), autorise le maire à dénoncer la convention qui lie la commune avec cet organisme.

► Suite au changement de gouvernance de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse et à la modification de périmètre des commissions de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, le conseil municipal désigne ses représentants dans les nouvelles commissions :

Commission Mobilités

Vice-Présidente Evelyne AUBERT

■ Transports : Florent BOISSEL

■ Liaisons Douces : Alain SEIGNEUR

Commission Numériques

Vice-Présidente Anne HERY-LE PALLEC

■ FFTH, MED : Frédéric JULHES

■ Vidéo protection : Alain SEIGNEUR

Commission Économie Tourisme

Vice-Président Dominique BAVOIL

■ Économie : Frédéric MONTEGUT

■ Tourisme : Laurent LIEVAL

Commission Mutualisation, Projet de Territoire, SCOT/Urbanisme

■ Mutualisation : Frédéric MONTÉGUT

■ Projet de Territoire : Alain SEIGNEUR

■ SCOT/Urbanisme : Laurent LIEVAL

► Suite à l'abandon des « Emplois d'avenir » cofinancés par l'Etat, les conseillers municipaux autorisent

le maire à signer un avenant à la convention qui régit la mise à disposition par l'Association Loisirs de Chevreuse (ALC) d'un animateur pour les activités périscolaires et socio-culturelles de la commune.

► Le Maire est autorisé à procéder à la cession du terrain cadastré ZC40 propriété actuelle de la commune de Choisel pour un montant minimum de 70 k€.

► Les conseillers autorisent l'adhésion au service Règlement européen Général sur la Protection des Données personnelles « RGPD » du Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I. et accepte la nomination du Délégué à la Protection des Données (DPD).

► Le conseil renouvelle le dispositif « carte jeune ».

Rappel des conditions d'obtention de ces cartes :

Bénéficiaires : jeunes domiciliés à Choisel de 0 à 21 ans révolus et adhérant auprès d'une association sportive et/ou culturelle de proximité (conservatoires, bibliothèques ou autres).

Montant de la carte (c'est-à-dire de la réduction) : montant correspondant à 100 % du coût de la cotisation et plafonné à 35 euros ou plafonné au montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 € pour une activité culturelle et une activité sportive.

Les justificatifs doivent parvenir en mairie avant le 1er décembre 2018

► Les Conseillers décident de prendre en charge la totalité du remboursement de la carte du transport scolaire sur circuits spéciaux pour les enfants de Choisel utilisant le car pour se rendre aux écoles primaires de Chevreuse.

► Les élus municipaux, à l'unanimité, demandent l'adhésion de la Commune de Choisel à la carte « service frais scolaires » du SIVOM de Chevreuse.

► Le conseil municipal autorise le Maire à renouveler la convention entre la commune de Choisel et la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) pour la mise en fourrière d'animaux errants ou dangereux.

INFORMATIONS DIVERSES

► Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a fait parvenir un courrier au Département quant à la dangerosité du carrefour de la RD 906 avec la RD 41. La réponse qui lui a été adressée mentionne que ce tronçon de voie ne figurant pas dans les Zones d'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) aucune étude d'aménagements ne sera engagée par le Département au titre de la sécurité routière, ni abaissement de la vitesse.

D'autre part, le Département a décidé de modifier régime de priorité par la mise en place d'un STOP au lieu du cédez-le-passage sur la RD 41 à l'intersection avec la RD 906. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, refuse l'implantation du STOP et demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec le Département pour faire annuler cette décision qui n'améliore en rien la sécurité de ce carrefour. Le risque majeur provient de la survitesse des véhicules circulant sur la RD 906.

Monsieur le Maire informe qu'il a

Nous présentons ici les synthèses des derniers conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés (et officiels) sont toujours consultables en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux ou sur le site de la commune « www.choisel-commune.fr ». Par ailleurs, sachez que nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Les Conseils sont annoncés par avance sur le site de la mairie et sur sa page Facebook ; nous vous rappelons que ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

demandé au Département une pré-signalisation pour la sécurisation des arrêts de bus situés le long de la RD 906 aux points d'arrêts « la scierie » et « Trou-Rouge ». Une réponse positive lui a été faite. Une signalisation verticale sera mise en place en amont de ces arrêts par le service Mobilité du Département.

► Monsieur le Maire informe que la convention relative du dispositif « Participation Citoyenne » a été signée par tous les partenaires et que nous sommes donc inscrits dans le dispositif. La pose de panneaux informatifs sera réalisée prochainement aux entrées de la commune.

► Monsieur le Maire rappelle les inondations qui ont eu lieu le 11 juin dernier, notamment à Herbouvilliers, liées aux eaux du plateau agricole de Boullay-les-Troux. Lui-même et l'adjoint aux travaux, Frédéric MONTÉGUT, sont intervenus avec l'aide de bénévoles jusque tard dans la soirée afin de répondre au plus urgent et dégager la rue de l'Abreuvoir. L'agent technique a nettoyé le lendemain l'espace public de cette voie. Il est rappelé que, pour des raisons de responsabilité, la mairie ne peut pas intervenir chez les particuliers.

► Le Maire informe le conseil que dans le cadre de son pouvoir de police, il a dû prendre un arrêté de

péril pour prévenir les conséquences d'un mur qui menaçait de s'effondrer. L'administrée concernée a contesté cet arrêté et a intenté un recours en référé au Tribunal Administratif de Versailles. Le juge a rejeté sa requête.

► Frédéric JULHES précise que la présentation de la voiture électrique a eu lieu le samedi 9 juin par l'équipe Clem'. Un bilan par commune va avoir lieu pour évaluer l'intérêt de ce dispositif expérimental de la CCHCV. Il y a donc un risque que la voiture soit retirée en octobre prochain si elle est insuffisamment utilisée. Frédéric MONTÉGUT précise qu'il faut persister et communiquer plus amplement. ■

Naissances

Lucien, Octave, Fernand D'AMBRA, né le 23 mai 2018 au Chesnay

Arthur PIN, né le 23 juillet 2018 au Chesnay

Julia, Rachel, Stefana MONTANARI, née le 23 août 2018 à Rambouillet

Décès

Michel BAILLEUL, décédé le 12 février 2018 à Aubigny-Sur-Nère (18)

Michel THOMINIAUX, décédé le 29 avril 2018 à La Verrière (78)

ÉTAT CIVIL

Les projets de l'ASPC avancent !

par Annie Delorozoy

Un point rapide pour vous informer que les projets de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel avancent bien. En particulier, **la Croix Chenu dans le cimetière a été rénovée** (les travaux viennent d'être terminés).

Nous vous ferons un point sur ces résultats et tout ce qui est en cours dans le prochain numéro. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'association. Nous avons des projets et avons besoin de renfort.

Pour contacter les membres du bureau de l'A.S.P.C., si vous souhaitez adhérer à l'Association, participer à ses activités ou obtenir un renseignement :

- L'adresse postale est celle de la Mairie de Choisel (1, route de la Grange aux Moines à Choisel).

- Le bulletin d'adhésion est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de Choisel (www.choisel-commune.fr)

Les membres du bureau sont :
Mme Delorozoy
Présidente, 06.60.84.08.87
Monique Chansard
Trésorière
Patricia Bagot
Secrétaire générale



Jérémie Bosselut



Notre Entretien avec... est consacré à Jérémie Bosselut, apiculteur à la Ferme des Clos, qui se trouve à Bonnelles. Nous connaissons bien Jérémie, qui a travaillé avec nous pendant plusieurs années en tant que directeur de l'ALC (Association Loisirs Chevreuse) ...

... en mettant notamment en place le support d'un animateur pour Choisel en 2015, avant de changer totalement de métier. Il nous en dit plus sur sa nouvelle vie et sa passion pour les abeilles.

Qu'est-ce qui vous a amené à ce changement complet de métier il y a quelques années ?

Passer par différentes expériences. m'a toujours attiré. Je ne suis pas intéressé par une ascension sociale ou professionnelle linéaire et j'aime créer des choses nouvelles. Cela implique des ruptures...

J'ai occupé différents postes dans l'animation pendant 15 ans. Le lien social me plaisait beaucoup. On peut transformer un village, la vie, créer le monde dans lequel on a envie de vivre...

Et puis j'ai eu envie de créer autre chose. Depuis 3 ans, je suis dans le projet de la ferme des Clos. Cela s'est fait très naturellement, grâce à une rencontre avec Pascal Valois, apiculteur dans le Gers, qui remontait en région parisienne pour créer cette ferme.

Son idée était de construire un collectif d'agriculteurs pour vivre ensemble, s'épauler etc...

Nous avons commencé tous les deux il y a 3 ans, puis un maraîcher nous a rejoint, et ensuite un houblonnier et plus récemment un spécialiste de l'agroforesterie (mode d'exploitation associant les arbres et des cultures ou élevage)...

Comment est-ce que cela fonctionne ?

Assez naturellement. Nous avons quelques aides agricoles mais pour l'essentiel nous vivons de nos ventes de produits. Chacun a mis en place son entreprise individuelle agricole (en tant que « chefs d'exploitation ») et nous avons créé une structure collective dans

laquelle nous sommes associés. Nous y mutualisons le matériel, la main d'œuvre, des achats, la communication pour vendre nos produits... dans l'objectif de créer une ferme cohérente.

Et tous les gens qui participent à ça sont d'abord intéressés par l'aventure humaine.

Quel a été votre parcours en apiculture, comment avez-vous appris le métier ?

J'étais déjà attiré et j'avais déjà deux ruches personnelles. En passant des journées avec Pascal, j'ai été fasciné par ce monde.

Mais il y a beaucoup de choses à savoir alors, quand j'ai décidé de franchir le pas, je suis retourné apprendre via une formation de 9 mois, le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole), à la fois théorique et pratique.

Y a-t-il beaucoup de choses à savoir sur les abeilles ?

Oui, sans aucun doute. Et on continue toujours d'apprendre.

Tout d'abord il y a beaucoup de techniques d'apiculture.

L'homme et l'abeille, c'est une histoire qui dure depuis la préhistoire, et sous forme de ruches depuis au moins 9000 ans en Europe. On a même trouvé des amphores de miel dans les pyramides d'Égypte...

L'accord est simple : les hommes prennent soin des abeilles en échange du miel.



Simple, et pourtant on constate un déclin des abeilles, un effondrement même dans certaines parties du monde. Personne n'est l'ennemi des abeilles, comment a-t-on pu en arriver là ? Comment a-t-on rompu l'accord ?

C'est exact. Les abeilles là encore nous sont utiles : elles sont un révélateur, la partie émergée de nos effets sur la nature. Des effets parfois indirects mais très rapides.

Le premier exemple de notre responsabilité n'est pas celui le plus connu, mais il a un impact très important, il s'agit de la monoculture. Si l'on oublie la biodiversité en retirant tout sauf un type de culture, même en l'entretenant sans pesticides, on éradique les abeilles de la région correspondante. Car elles ne peuvent pas s'installer durablement si la possibilité de butiner est réduite à une seule période de l'année. Leur vie, c'est de passer d'une essence à l'autre.

L'autre exemple, beaucoup plus connu, est celui des pesticides (notamment le glyphosate). Les pesticides ne font pas mourir « sèchement » une ruche, ce n'est pas





Jérémy Bosselut, apiculteur



NDLR : au moment de l'interview, au début de l'été, c'était la période du miel de tilleul, 2 tonnes venaient d'être récoltées...



un phénomène de contamination, mais, quand elles passent sur des champs traités, de nombreuses butineuses ne reviennent pas, elles sont désorientées ou meurent.

Cela affaiblit les ruches, d'autant qu'elles sont aussi la cible des frelons asiatiques qui ont été importés par l'homme et ont désormais colonisé de nombreuses régions d'Europe, notamment en France.

Tous ces dérèglements ont des effets très rapides. Ils ont aussi des solutions, qui passent pour la plupart par des décisions politiques...

Et pourtant vous continuez de parvenir à multiplier le nombre de ruches à la ferme des Clos. Quel est le principe d'une ruche ?

Les abeilles récoltent dans la nature du nectar, qu'elles transforment en miel en l'asséchant. Mais aussi du pollen, de la propolis et de la gelée royale. Plusieurs produits donc !

La propolis sert de résine pour boucher les trous et aseptiser la ruche.

Quant à la gelée royale, qu'elles fabriquent dans la ruche avec leurs glandes, elle sert à nourrir la reine. Cette nourriture va changer sa morphologie et son rôle (la reine est unique par ruche).

L'être vivant est collectif ; c'est cette colonie constituée d'une reine et de l'ensemble des ouvrières et mâles de la ruche. C'est lui, c'est cet ensemble, qui a la résilience. La nuit, cet être a la taille d'un ballon de foot et l'été, dans la journée, il fait 3 kilomètres de rayon

Une ruche, c'est de l'ordre de 60 à 80 000 abeilles et une abeille vit 1 mois environ l'été et 6 mois l'hiver. Elles se regroupent pendant les grands froids et parviennent à

maintenir une température de 35°C.

Au printemps, la colonie se développe en rapport avec les ressources disponibles. Elle passe de 10 000 à 70 000 abeilles environ.

Quand la taille de la ruche est trop petite, la vieille reine part avec la moitié de la ruche. Elle se pose dans un arbre et, depuis cet endroit, elle va trouver une ruche vide, un tronc, une cheminée, un derrière de volet,... et se créer une nouvelle ruche.

Et que se passe-t-il dans la ruche sans reine ?

Les abeilles sélectionnent des larves et les nourrissent avec de la gelée royale (normalement réservée à la reine). La plus forte tue les autres. Après une semaine, elle fait un vol « de fécondation » et se fait féconder par une quinzaine de mâles. Elle va conserver les spermatozoïdes des 15 mâles (dans une spermathèque) et va les utiliser pendant les 3-4 années suivantes (il y a aussi une diminution de la durée de vie des reines...).

Quand la reine pond, soit il s'agit d'un œuf fécondé par un spermatozoïde et il s'agira d'une ouvrière femelle, soit c'est un œuf non fécondé et il s'agit d'un mâle.

Les mâles n'ont donc pas de père (c'est la parthénogénèse).

Quand la reine meurt, s'il existe des œufs, des larves sont de nouveau sélectionnées, sinon, la ruche devient une « ruche bourdonneuse ».

Que recommanderiez-vous pour aider à sauver les abeilles ?

Les abeilles ne nous donnent pas de leçons mais elles nous incitent à considérer que nous ne sommes pas tous seuls et à nous questionner sur nos pratiques.

Outre les décisions politiques à prendre, chacun de nous peut faire des choses, planter des espèces mellifères, conserver des espaces de nature qui fleurissent, espacer les tontes, installer des hôtels à insectes...

Vous pouvez aussi acheter du miel d'apiculteur, et pourquoi pas un miel dont vous connaissez la provenance. Ou simplement venir nous voir à la Ferme des Clos à Bonnelles ! ■

www.fermedesclos.com

Jérémy Bosselut avant l'apiculture

Nous avons notamment mis en place ensemble, en 2015 une convention afin de collaborer sur l'AAEC : mise à disposition par l'ALC, à Choisel, d'un animateur qui participe aux activités du soir à la sortie de classe de nos enfants scolarisés à Chevreuse. Accord mis en place dans un climat de confiance et de collaboration qui a montré la voie...



Jérémy parle des abeilles avec beaucoup de simplicité. Jamais pour donner des leçons, mais pour monter ce qu'elles ont de différent, de spécifique et le puissant éclairage qu'elles apportent sur les conséquences de nos pratiques. Je ne suis pas près d'oublier sa façon souvent imagée d'en parler ni cet accord très ancien que nous devons respecter : les hommes prennent soin des abeilles en échange du miel ...

Frédéric



Les inondations, un fléau majeur

Comment l'homme impacte le climat

Depuis quelques décennies, l'homme, sans le vouloir sans doute, par ses inventions et l'impact de ses modes de vie, bouleverse le climat.

Force est de constater qu'avec le réchauffement climatique, nous avons moins de jours de pluie mais avec une augmentation des grosses précipitations. Ces grosses quantités de pluie tombent une à deux fois par an en quelques minutes (des quantités pouvant aller de 50 à 100 mm en 24 heures, comme ce fameux jour du mois de juin). L'équivalent de deux mois de pluie.

Quel est l'impact sur notre environnement direct ?

Les orages se chargent d'humidité et en général suivent toujours le même parcours : ils empruntent et renforcent les "cours d'eau" (passage Senlis-Dampierre vers Gif-sur-Yvette). Ils évitent de façon moindre notre plateau. Mais à force de passer à côté, le sol de Choisel dégage de la chaleur et attire l'humidité. Les orages ou grosses pluies, venant de l'Eure et Loire, nous envoient en un temps éclair de la pluie en abondance. Ce phénomène est dû principalement au nuage cumulonimbus qui fait du surplace.

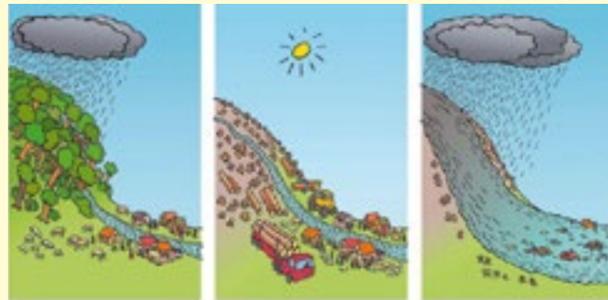
La quantité d'eau devient dans le sol supérieure au point de rétention, ce qui a pour conséquence la saturation des sols. Ils deviennent imperméables. L'eau de gravité ne peut plus s'écouler et le sol voit sa surface devenir lisse et comme « imperméable ».

Regardez votre jardin au moment de ce phénomène, votre pelouse se

transforme automatiquement en grosse mare. Dehors, les évacuations des réseaux de collecte sont trop petites pour absorber cette masse d'eau.

Dans les champs versants, l'eau au fur et à mesure gonfle. Des débordements rapides et spectaculaires font leur apparition. La vitesse d'écoulement due à une pente procure une énergie dévastatrice. Petit à petit, elle va se charger de sédiments et de branchages, en formant un barrage. Celui-ci cédera et produira une vague d'eau entraînant tout sur son passage (voir en juin dernier les conséquences dans le hameau d'Herbouillers principalement et au niveau de la Fontaine Saint-Paul).

Aujourd'hui, on constate qu'un travail



Déforestation et inondation

préventif (grâce au Parc naturel régional et au SIAHVY) est effectué ou en cours pour faire face à ce phénomène.

Maintenant, il faudrait aussi s'attaquer en amont, afin d'éradiquer les crues ou de les diminuer. Élus, agriculteurs, PNR, propriétaires privés doivent se concerter en symbiose pour trouver des solutions dans chaque village. Tout d'abord pour connaître les méthodes envisagées et ensuite choisir celles dont le rapport qualité/prix sera la plus satisfaisante à moyen terme.

Chacun doit apporter son expérience pour avancer car ces phénomènes vont empirer et devenir plus fréquents chaque année. C'est pourquoi il faut intervenir rapidement, comme par exemple :

► recréer des mares, en s'aidant de l'urbanisme pour trouver leur emplacement idéal (endroit non constructible et étant une zone humifère, en créant une partie basse pour lieu de stockage)

► entretenir régulièrement les fossés ou les recréer. Ils ont été délaissés car ils gênent la réalisation du travail du sol par le morcelage des parcelles.

► inciter à replanter des bosquets dans les parcelles. Ceux-ci avaient pour effet, entre autres, grâce à leur système racinaire, de faire ralentir l'eau.

► entretenir le réseau de drainage, autrefois en poterie et qui au fil du temps commence à se boucher par endroits de terre et de racines (des actions concrètes ont été lancées dans notre commune).

► impliquer les actifs ruraux dans ces différentes actions.

À nous, habitants de notre cher village, de prendre les bonnes mesures afin de diminuer les risques d'inondation avec ces conséquences désastreuses. ■



CONTRE

“

Tu me demandes Florent ce que je pense de la coupe tardive ?

Mais je suis totalement contre ! Du temps de mes parents, cela n'existait pas, on coupait régulièrement.

Ah ! Mais c'était une autre époque.

Pense à ce sens si important : la vue, oui la vue était dégagée en permanence. Tiens ne serait-ce qu'en voiture, moins de visibilité, l'accident assuré, ah ça oui !

Et puis, laisser tout ça pousser, ça fait sale, mal entretenu, pas net. Et puis ça attire les petites bêtes, enfin tu vois ce que je veux dire.

De mon temps c'était taillé le plus tôt possible, bien propre, rien ne dépassait. On ne se posait même pas la question. Celui qui ne le faisait pas était un marginal.

Ne m'interromps pas ! Tu parleras à ton tour, laisse-moi finir...

Oui, la tondeuse fonctionnait à plein régime dans toutes les familles.

A quelle heure on la passait ? Mais ta question est idiote !

Et puis je crois bien que c'est un groupe d'Anglais qui a commencé à apporter cette mode que tu appelles « la coupe tardive »

Mais laisse-moi finir enfin ! Et arrête de rire ! C'est un sujet sérieux.

Oui ça a commencé dans les années 60 avec les Beatles et la génération hippie ! On ne peut même pas parler de coupe tardive, c'était carrément le laisser aller !!!

Quoi ? Quoi ? Tu parlais de la coupe végétale ? Des bords de routes et de trottoirs ? Mais tu t'es moqué de moi alors ? Dans ce cas je retourne chez moi admirer mes papillons et mes sauterelles !!

A bon entendre...

”

POUR

“

Evelyne, écoute-moi un peu !!! Je te dis que la coupe tardive permet de préserver la faune et la flore, rien à voir avec un groupe de rock anglais !

Et ce n'est pas de la fainéantise si on laisse les bas-côtés pousser. C'est voulu et au contraire très responsable (oui, c'est l'écologiste qui sommeille en moi...).

Au lieu de couper encore et encore, on profite plus longtemps de la végétation. Du début du printemps jusqu'au 20 mai environ, on admirera de jolies plantes des champs qui feront le bonheur de la faune sauvage.

Cette période permet aux petits animaux de se cacher, de se nicher dans les sols, et de trouver leur nourriture.

Ainsi, les petites bêtes pourront arriver au terme des différents stades de leur développement.

Les plantes aussi pourront monter en graine et se reproduire par la suite.

Et, tu sais Evelyne, en pratiquant la coupe fin mai, tu auras préservé un peu plus ton matériel (l'épareuse-débroussailluse, par exemple). Comme tu t'en sers moins, elle dure plus longtemps.

De plus, ce n'est pas négligeable de faire des économies dans notre chère petite commune.

A quoi bon être à la campagne si on ne sauvegarde pas l'écosystème ?

”



Parole d'agriculteur BIO

Entretien avec Christophe Vallon, agriculteur bio

Propos recueillis par Evelyne Roques et Marie Rodrigues

Nous avons rencontré Christophe Vallon, agriculteur BIO sur Cernay la Ville, propriétaire de la ferme de Champart. Il cultive essentiellement sur Cernay mais possède un hectare sur notre commune.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Je viens de Mantes la Jolie où mon père avait une ferme qui a presque disparu aujourd'hui, il ne reste que 24 hectares que j'ai d'ailleurs converti en bio. Mais c'est trop peu pour être viable. C'est lui qui a acheté cette ferme de 124 hectares à Cernay en 1975. Je m'y suis installé en 1991.

Quand et comment avez-vous décidé le passage au bio ?

J'ai fait 10 ans d'agriculture conventionnelle ou intensive, même si cette agriculture était plus ou moins raisonnée par la force des choses : le prix des produits et des engrais en effet n'incite pas à l'excès.

Au fil du temps, je me suis posé beaucoup de questions sur la résistance des plantes aux produits. Ma conscience écologique se réveillait. De

plus, j'ai toujours été intéressé par les insectes que j'ai beaucoup photographiés et la faune en général.

Je n'avais plus envie de faire comme tout le monde et j'avais entendu parler d'une conversion au bio dans l'Essonne.

Je me suis alors acheté dès 98-99 toute la « bible de l'agriculture biologique », ça m'a permis de revoir mes bases d'agronomie et de mûrir ma réflexion.

C'est ainsi que j'ai pris ma décision : le dernier traitement sur l'exploitation a eu lieu en 2000, il y a 18 ans.

Comment se passe la transition ?

Cela met 2 ans pour être labellisé bio, ce délai est nécessaire pour que les terres se « nettoient » :

1^{ère} année : vous cultivez bio, vous vendez au prix du conventionnel

2^{ème} année : vous cultivez bio vous vendez à un prix intermédiaire mais votre production n'est destinée qu'à l'alimentation animale

3^{ème} année : vous cultivez et vendez bio.

Quels sont les inconvénients d'une telle conversion ?

Les rendements sont nettement inférieurs aux rendements conventionnels.

Les travaux sont difficiles à réaliser en temps et en heure à cause du climat

Nous avons besoin de plus de matériel et ce matériel coûte cher

Visuellement, ce n'est pas très « propre » quand on a eu l'habitude du conventionnel. Les chardons, folle avoine et autres plantes indésirables commencent à arriver au bout de 5 à 6 ans. On ne peut pas les laisser trop se développer, on doit gérer cette concurrence des « mauvaises herbes ».

Comment faites-vous face à ces inconvénients ?

Dès 2002, je me suis associé avec un agriculteur de la Celles lès Bordes qui est passé bio un an après moi.

En cultivant bio, notre travail est valorisé (...). La société a en effet bien évolué, elle porte un autre regard sur les agriculteurs.

Nous avons ainsi mutualisé certaines machines comme la moissonneuse, l'écimeuse..., ainsi que les stockages.

Pour combattre les herbes indésirables, nous employons des machines spécifiques qui coupent et trient. Je me suis remis à labourer après 10 ans de culture sans labour pour éviter bien entendu l'emploi du glyphosate.

Quels sont les avantages d'une telle conversion ?

La baisse de rendement est compensée par le prix de vente. Bien que ce ne soit pas toujours le cas en fonction des aléas météo. Dans notre région, le climat n'est pas avantageux car les terres sont humides.

Notre travail est valorisé : nous ne sommes pas jugés de la même façon en cultivant bio. La société a en effet bien évolué, elle porte un autre regard sur les agriculteurs.

Le bilan énergétique et le bilan carbone sont meilleurs car nous n'utilisons aucune matière de synthèse mais des matières organiques des engrais verts.

Nous sommes obligés de labourer donc d'utiliser du carburant, mais

nous ne traitons pas. Sachant qu'une unité d'azote équivaut à 3 litres de fuel, nous polluons ainsi nettement moins.

Pourquoi vous, et comment convaincre d'autres agriculteurs ?

J'ai toujours été attentif à l'écologie, je suis sensible à l'environnement.

J'adore les oiseaux, ainsi les mésanges qui sont très nombreuses sur mon domaine aiment les champs non traités où elles peuvent facilement se nourrir d'insectes.

Je connais et reconnais les rapaces : faucons crécerelle, buse variable, busard saint martin... J'ai placé des nichoirs au niveau de mes bâtiments.

J'ai plusieurs mares mouillères que j'ai remises en état dont une sur Choisel. L'une d'entre elles servait de décharge, après l'avoir nettoyée, l'eau y est revenue très vite ainsi que les plantes, les batraciens, les oiseaux....

Convaincre d'autres agriculteurs est difficile s'il n'y a pas une sensibilité

ou un intérêt pour la faune ou l'écologie. Ainsi une mare, source de biodiversité peut simplement être considérée comme un trou à boucher pour se débarrasser de terre caillouteuse et de plus éviter des manœuvres aux engins agricoles.

Est-ce que l'agriculture bio progresse à votre avis ?

Je pense que oui. C'est la 3^{ème} génération de conversion en bio. Il y a de plus en plus de jeunes agriculteurs et de vigneron sensibles à l'écologie. Ainsi dans notre région nous couvrons un territoire d'environ 340 hectares totalement bio. ■



Ma conscience écologique s'est réveillée.



Evelyne Roques

Ceci est ma seconde rencontre avec Christophe Vallon. Comme la première fois (il intervenait alors auprès des élus du Parc), je l'ai trouvé charismatique, passionné et passionnant. Je n'ai ressenti chez lui ni prosélytisme, ni leçon de morale, et pourtant... Ces deux rencontres m'ont fortement impressionnée et ont clairement modifié ou conforté ma façon de consommer et de me comporter au niveau environnemental au sens large. Me voilà plus attentive à la faune, à la flore et aux produits que j'achète. Merci Monsieur Vallon, ne changez surtout pas !



Marie Rodrigues

Le parcours de Monsieur Vallon m'a paru exemplaire dans sa détermination de préserver l'environnement et de conjuguer avec la nature respectant ainsi la faune et la flore. Au cours de l'entrevue très enrichissante avec cet agriculteur responsable, j'ai été impressionnée par ses explications très précises et accessibles, et l'authenticité de sa parole m'a touchée et interpellée... Dorénavant je ne verrai plus la luzerne, le trèfle et ... les orties du même œil et je compte bien aménager mon jardin afin d'y accueillir une faune et flore encore plus variées...



VIE SOCIALE À CHOISEL :
LES PROCHAINES DATES À NOTER

Vous trouverez dans les pages qui suivent des rétrospectives des événements des quatre derniers mois ainsi que quelques annonces pour les rendez-vous à venir.

Comme vous le savez, nous essayons de vous proposer des événements complémentaires et très différents pour mixer les hameaux et les générations.

Voici les prochains, pour vous permettre de réserver les créneaux.

- ▶ 14/09/2018 : Accueil nouveaux arrivants et passages en 6^{ème}
- ▶ 15-16/09/18 : Week-end du Patrimoine
- ▶ 22/09/2018 : Jeux inter-hameaux
- ▶ 06/10/2018 : Murder Party
- ▶ 13/10/2018 : Soirée Foyer Rural - Moules-Frites
- ▶ 19/10/2018 : Soirée Maison d'Ingrid - Karaoké
- ▶ 11/11/2018 : Célébration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale
- ▶ 17/11/2018 : Soirée Maison d'Ingrid - Jeux de rôle
- ▶ 12/12/2018 : Arbre de Noël de Choisel
- ▶ 14/12/2018 : Soirée Maison d'Ingrid - Casino

Ces événements, organisés par la Mairie ou par les associations qu'elle soutient, ne pourraient exister sans les bénévoles du village, encore merci à eux !

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer et/ou soumettre toute idée nouvelle.

La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport
 ✉ frederic.julhes@choisel.fr
 www.choisel-commune.fr
 Facebook

Inter-hameaux de Choisel 2018

Cette année des nouveaux jeux mais aussi les « classiques » et toujours dans la bonne humeur !!

22 septembre 14h30

La coupe est remise en jeu !
 Venez défendre ou soutenir la couleur de votre hameau !!!

Programme : 14h30-18h30 - Jeux dans le parc de la mairie
 19h-23h - Apéritif (offert), Repas (5€ / adulte) & musique (avec le groupe Blossom), Espace Ingrid Bergman

Jeux Inter-hameaux édition 2018

La coupe sera remise en jeu le samedi 22 septembre après-midi pour la 4^{ème} édition.

Venez nombreux, enfants, jeunes et adultes, soutenir votre hameau et / ou participer aux jeux ; il y a quelques nouveaux défis vous verrez, comme la course géante Mario Cart.



Coupon-réponse
 Réservation/inscription auprès de la mairie avant le lundi 17 septembre

Vous pouvez venir encourager votre hameau sans inscription préalable. Portez haut ses couleurs (Le Village : ROUGE, Herbouilliers : JAUNE, La Ferté : BLEU).

Vous pouvez également participer aux jeux (tout le monde est le bienvenu) soit en appelant la mairie (01.30.52.42.15) ou les organisateurs 07.83.77.43.05 ou en cochant la case ci-après :

Souhaite participer aux jeux : OUI NON

Nom : _____

Hameau : _____

Nombre de personnes adultes : _____

Enfants de moins de 18 ans : _____

Que vous ayez participé ou non aux jeux, vous pouvez réserver pour le repas du soir : 5€ x ... = ... €

Nombre d'enfants de moins de 18 ans au repas (gratuit) :

Règlement par : Espèces Chèque (ordre : Trésor Public)

Afin de fiabiliser le nombre de convives, une participation de 5 Euros par adulte (> 18 ans) vous est demandée à l'inscription. Ce tarif est réservé aux habitants de Choisel (15 Euros hors Choisel). Réponse à transmettre obligatoirement en mairie jusqu'au lundi 17 septembre afin de pouvoir faire les réservations définitives.

NB 1 : les enfants sont les bienvenus, quel que soit leur âge...
 NB 2 : les personnes n'ayant pas de moyen de transport peuvent contacter la Mairie (01.30.52.42.15) ou le 07.83.77.43.05, des covoiturages aller et retour seront organisés.

www.choisel-commune.fr

Pas d'inscription obligatoire pour les jeux, vous pouvez venir au dernier moment. En revanche, merci de vous inscrire par avance pour la soirée. Le concert est gratuit et le repas sponsorisé par la mairie pour les Choiseliens et leurs invités. Tous les détails sont dans le flyer mais n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

Réservation pour la soirée avant le 17 septembre auprès de la mairie

Murder party samedi 6 octobre - 20H30

LES 11 PÉCHÉS CAPITAUX CLOWNS SHOW

La Murder Party est un Grand jeu d'enquête, sponsorisé par la Mairie de Choisel. Après avoir été transporté dans des univers du 19^{ème} puis du Moyen-Age, notre centre village sera cette fois dans celui du Cirque et des clowns, et il faudra de nouveau enquêter !

Inscription par e-mail : contact@hilarium-animation.com ou par téléphone : 07 70 06 66 95 (cf. site www.choisel-commune.fr)

Choiseliens : 5 € / Non Choiseliens : 10 €
 Attention nombre de places limité.

MURDER PARTY*
 18 ANS ET PLUS
CHOISEL
ELEVEN
SAMEDI 6 OCTOBRE 20H30
 INSCRIPTION OBLIGATOIRE
LES 11 PECHES CAPITAUX CLOWNS SHOW

Approchez approchez et venez assister à un show exceptionnel, un spectacle sensationnel ! Pour vous ce soir, 10 clowns vous attendent pour vous faire cauchemarder tout éveillé. Chaque clown incarne un péché. A vous de les démasquer et de retrouver mon meurtrier. Bienvenue dans la cage aux fauves, entrez dans cet affreux epharnaüm et approchez sans plus tarder ces terribles bêtes de foire.

Ce soir, vous rencontrerez Aigri Bill toujours plus en colère, Burger Kill, dégoulinant de gras mais aussi et surtout Diablo qui prendra du plaisir à tous vous faire souffrir !
 Ladies and gentlemen, Let's go to the Clowns Show !!!
 Me Loyale

*Grand jeu d'enquête, Sponsor Mairie de Choisel
 Inscription par e-mail : contact@hilarium-animation.com
 Ou par téléphone : 0770066695 (cf. site www.choisel-commune.fr).
 Choiseliens : 5 € / Non choiseliens : 10 €
 Attention nombre de places limité

Bar et candy bar sur place

Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale

DES EXPOSITIONS, UNE PROJECTION DE FILM, UNE CONFÉRENCE,
UNE MESSE DU SOUVENIR, DES COSTUMES ET DES VOITURES D'ÉPOQUE ...

... ET UN **défi** À RELEVER !

mettre une histoire et un visage
sur les 25 noms du monument aux morts
de Choisel

avant
le
11 nov

PROGRAMME

La commune de Choisel organise, à l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, une semaine d'exposition, de films et de conférences autour de la commémoration du 11 novembre 2018...

Cette manifestation aura lieu du 8 au 13 novembre 2018 à la mairie, à l'Espace Ingrid Bergman et à l'Église St Jean Baptiste.

Cette manifestation intitulée « Hommage aux Poilus », organisée par la commission Vie Sociale de la Mairie avec la participation des communes limitrophes et de nombreuses associations, se décline en plusieurs temps forts, dans toute la Vallée.

Son point d'orgue aura lieu le dimanche 11 novembre avec notamment une évocation en costumes « 14-18 » par les villageois et associations (et véhicules d'époque).

Du 8 au 13 novembre

Exposition Hommage à nos Poilus

- « Un nom, un visage, une histoire »
- « Famille 14-18 » et « Les femmes » (expositions de l'Historial de Péronne)
- Souvenirs confiés par les habitants des villages et témoignages de l'histoire « intime » de cette période.
- Participation des « Petits artistes de la Mémoire », la Grande Guerre vue par les enfants de la Vallée

Vendredi 9 novembre

Projection du film « Au revoir là-haut »

d'Albert Dupontel, dans l'Église St Jean Baptiste de Choisel

Samedi 10 novembre à 10h

Conférence « La Grande Guerre au village »

présentée par Frédéric Malléol, professeur d'Histoire à l'Université de Brest

Dimanche 11 novembre

Messe du Souvenir (10h30)

à l'Église St Jean Baptiste de Choisel, avec la participation des communes limitrophes - Lecture : correspondance d'un Poilu « Chers Parents »

Commémoration au monument aux morts

Trompette - Dépose de fleurs sur les tombes des Morts Pour la France - Chants d'époque

Évocation historique en costume « 1914-1918 »

par les villageois et associations. Véhicules d'époque.



Tous à nos tiroirs, cartons, armoires, greniers...

Dimanche 11 novembre 2018 à 11h00, le tocsin sonnera à Choisel comme il a sonné il y a cent ans pour annoncer la fin de la guerre. Il réveillera dans les mémoires de sombres souvenirs racontés ou s'en fera l'écho selon l'âge de chacun.

La commission « Vie sociale » et les associations de Choisel veulent participer à ce travail de mémoire en organisant du 8 au 13 novembre 2018, une **exposition à partir des souvenirs familiaux de la Grande Guerre.**

Nous lançons aujourd'hui un appel aux nombreuses personnes qui conservent encore dans leurs tiroirs des photographies, des livrets militaires, des médailles, des lettres des jeunes soldats et documents

d'un aïeul qui a participé à la guerre 1914-1918 et des photographies et objets de la vie quotidienne de sa famille restée au village. Ce sont ces traces de la guerre dans les foyers de la commune que l'exposition voudrait présenter.

L'intime devenant archive, le passé peut s'inscrire au présent de manière vivante, ne serait-ce que pour permettre aux enfants du village de faire exister les 25 noms figurant sur le monument aux morts. Le défi que Choisel pourrait relever serait de **donner un visage à ces 25 noms** en retrouvant des photos.

Aussi, un appel est adressé à tous : **chercher d'ici le 11 novembre, dans ses armoires, greniers et boîtes à secrets ces traces des**

disparus de 14-18 et les prêter pour l'exposition.

Elles seront soigneusement répertoriées, étiquetées. Les documents seront scannés en mairie (ou merci de les envoyer par mail en 300 dpi minimum).

Originaux et copies seront tous restitués à leurs propriétaires le jour même du rendez-vous.

Nous pourrions ainsi, tous ensemble, faire en sorte de rendre « un nom, un visage, une histoire » à chacun de ces hommes ordinaires au destin tragique.

Nous comptons sur vous !

Contact pour l'exposition :
Véronique Manouvrier



commémoration de 2014 (© FJ)





■ AAEC, l'Association d'Accueil des Enfants à Choisel

UN GRAND MERCI À L'ÉQUIPE

L'équipe de l'AAEC, association qui gère le périscolaire à Choisel, se réjouit à nouveau du bilan très positif de l'année scolaire 2017/2018 grâce notamment à la nouvelle équipe de l'ALC de Chevreuse et à ses animateurs Clément, Paul et Damien qui par leur dynamisme ont su apporter un réel élan à l'accueil du soir et au TAP du jeudi (qui disparaît à partir de cette rentrée).

Le bureau actuel de l'Association, tenu par sa Présidente, Clotilde Chaudé, Andréa Ravary, et sa trésorière, Valérie Layet, en charge de l'Association depuis de nombreuses années, a décidé en juin de passer la main à une nouvelle équipe.

Nous tenons, au nom de la Mairie et de tous les Choiseliens, à les remercier et les féliciter très chaleureusement pour leur action.

Les remercier tout d'abord pour leur disponibilité, leur bienveillance et leur engagement constants au service de nos enfants.

Les féliciter aussi pour leur dynamisme et leur énergie : sur la période de ces 4 dernières années, de nombreux événements ont été mis en place pour les enfants et les jeunes, parfois en concertation avec la mairie, comme le baby-foot géant en partenariat avec l'ALC, les activités TAP (originales et très appréciées), les soirées jeunes, ...

Les activités de l'AAEC ont profondément changé la physionomie de notre village, en permettant aux enfants et aux parents de Choisel de se connaître.

Nous souhaitons aussi le meilleur au nouveau bureau (qui doit être élu en septembre pendant la mise en reproduction de ce numéro des Echos).

Frédéric Julhes pour le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble des habitants de Choisel

LA RENTRÉE

Nous espérons que les enfants ont passé de bonnes vacances ; L'AAEC, Martine, Françoise, Violeta et l'équipe de l'ALC les attendent nombreux en septembre !

Pour tous renseignements concernant les transports scolaires et le fonctionnement du périscolaire, merci de contacter la mairie ou l'un des membres de l'Association. Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants sont également accessibles sur le site de la mairie, www.choisel-commune.fr. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les coordonnées détaillées du nouveau bureau, dont l'élection est prévue le 6 septembre et auquel nous souhaitons beaucoup de réussite.

Nous vous rappelons que l'Accueil Jeunes de Choisel pour les 11 à 17 ans a entièrement été repris par l'ALC de Chevreuse. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux par téléphone au 01 30 52 20 18 ou par mail à asso.alc@orange.fr pour plus d'informations concernant les inscriptions.

Par ailleurs, l'ALC est équipée d'un mini bus permettant de venir chercher les jeunes à Choisel, qui sont inscrits à l'AAEC ou à l'ALC, afin qu'ils puissent participer aux activités proposées.

LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Pour marquer la fin de l'année scolaire et la clôture du cycle des activités liées aux temps périscolaires (les TAP) qui a duré de 2014 à 2018, l'AAEC a organisé une sortie, le 5 juillet dernier, au parc France Miniature.

Cette sortie, dédiée à tous les membres de l'Association, a réuni les plus anciens comme les plus récents participants, du CE1 aux dernières classes de lycée. Nous étions 27 participants, 25 jeunes accompagnés par Martine Zac et Violeta Bense.

La journée a été belle côté météo avec une chaleur agréable et seulement quelques gouttes de pluie en fin de journée.

France Miniature est le plus grand parc miniature d'Europe (5 ha) qui reproduit le contour de la carte de France avec toutes ses formes, ses reliefs, les fleuves, les mers et l'océan. On y trouve 117 monuments et 2000 maquettes dans un milieu verdoyant et merveilleux. Nous nous sentons comblés par la beauté des paysages, la richesse et la splendeur des monuments représentés, la fierté de vivre et d'appartenir à ce coin de paradis gâté par la nature et le talent et le travail des hommes depuis la nuit des temps. Douce France... Quelle joie aussi de retrouver la maquette du Château de Breteuil parmi les plus prestigieux monuments de France.

À FRANCE MINIATURE

Au début, les enfants et les jeunes ont commencé la visite avec patience et émerveillement en lisant consciencieusement les écriteaux qui expliquaient l'histoire des monuments, mais, en s'approchant de la zone des attractions, les pas devenaient plus vifs, plus rapides... Lire, c'est bien, mais jouer et s'amuser, c'est mieux... surtout à l'approche des vacances. L'attente a mérité son effort parce que les attractions ont été à la mesure des envies.

Au programme : amerrissage avec un bateau dans l'eau, escalade périlleuse et amusante pour aboutir à glisser sur le toboggan, même pas peur de rouler la tête en bas dans un tonneau, jouer à chat perché en montant par la force des bras jusqu'en haut d'un mât ou au Fort Boyard s'imaginer participer à la célèbre émission de télévision.

Sur les visages on lisait la joie, la frayeur, le bonheur ou la fatigue accompagnés par des éclats de rire.

On a joué aux chercheurs de trésors sur des chantiers d'archéologie ou aux hommes préhistoriques qui immortalisent les fresques rupestres.

De beaux souvenirs pour commencer nos vacances : merci aux bénévoles de l'association AAEC, à la SAVAC et à la Mairie de Choisel, grâce à qui cette sortie a été si belle.

Violeta Bense



8 mai : la Brocante



Comme tous les ans, le Foyer Rural de Choisel (FRC) a accueilli au cœur du village, une soixantaine d'exposants lors de sa 22^{ème} brocante.

C'est sous une chaleur de plomb et dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les membres du FRC se sont affairés pour que cette journée soit une réussite pour tout le monde et veillés au bon déroulement de cette manifestation.

Aussi, il est toujours bon de préciser qu'un évènement de cette taille nécessite du travail, tant en amont qu'en aval afin de satisfaire l'ensemble du public. Pour se faire, nos bénévoles ne lésinent pas sur les moyens afin de faire en sorte que cette journée soit une totale réussite pour tous, que ce soit pour les exposants ou pour les familles et promeneurs qui se sont déplacés pour chiner et trouver l'objet de leur convoitise. C'était une très belle journée ensoleillée en compagnie de gens de tous horizons.

De plus, nous aimerions remercier nos exposants habitués qui se donnent la peine de revenir à notre Brocante, et qui s'y sentent comme chez eux.

En effet, pour nous, cela signifie que dans notre petite commune, nous avons le sens de l'hospitalité, et qu'il y fait bon vivre ! Pour nous, c'est une belle récompense...

www.foyerrural-choisel.fr
 @frural.choisel@gmail.com
 Maime Valtat - présidente :
 06 50 39 59 16
 Annie Morin - vice-présidente :
 06 83 62 22 25



23 juin : la fête de la Saint-Jean

S'en est suivie notre traditionnelle Fête de la Saint-Jean qui s'est déroulée sous le signe de la joie et de la bonne humeur pour le plaisir des petits et des grands. Toute la journée, le FRC s'est employé à contenter la population qui est venue festoyer avec nous.

Concours de pêche à l'aube, maquillage, jeux divers et variés l'après-midi pour les enfants, friandises. Par ailleurs, nous tenions à remercier Fatima Bilguen de l'association ARABESQUE ainsi que ses collègues, de venir nous prêter mains fortes pour maquiller nos chères petites têtes blondes lors de chaque Carnaval et de chaque Saint-Jean.

La fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit avec le groupe NEVADA qui a su, comme d'habitude, mettre le feu sur la piste de danse et nous emmener jusqu'au bout de la nuit.

Pour illuminer le ciel de Choisel, Luc VALTAT et Bruno LEBACQUER nous ont offert une pluie d'étoiles en guise de feu d'artifices pour notre plus grand plaisir à tous ! Evidemment, après ce spectacle féerique, grands et petits ont pu danser et parader autour du feu de la Saint-Jean allumé pour l'occasion.

Pour finir cet article, nous tenions également à remercier Monsieur le Maire de Choisel, Alain SEIGNEUR, pour sa contribution et son soutien à toutes nos manifestations.

Sur cette note de fin, toute l'équipe du FRC vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures. ■





pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

et pendant ce temps à la **Maison d'Ingrid**

Fermez les yeux Vous ressentez encore la douce chaleur de cette magnifique journée ensoleillée. Le son du **bouzouki**, joué par un fameux musicien, vous enchante, alors que les fragrances d'une remarquable **moussaka** vous met l'eau à la bouche.

Vous n'êtes pas encore en vacances en Grèce mais presque ! Cette **soirée grecque** à Choisel début juin était simplement magique. Et la centaine de danseurs de **sirtaki** qui ont rythmé la soirée s'en souviendront longtemps. Efkaristo !

Il nous semble aussi important de développer les relations et les échanges avec d'autres associations locales, notamment l'ALC de Chevreuse. C'est ainsi que fin juin la Maison d'Ingrid a ouvert ses portes aux invité(e)s de la soirée dînatoire et musicale organisée par l'ALC à Choisel.

Les Chevroton(e)s et quelques Choiseliens ont pu découvrir et apprécier notre **bar associatif** dans une ambiance conviviale et festive.



Enfin, pour découvrir le **Mölkky** et le **Kubb** entre amis ou simplement faire une partie de **pétanque** avec ses petits-enfants, rien de tel qu'une bonne soirée de Jeux extérieurs début juillet dans la douceur estivale du parc de la Mairie.

Ambiance ludique garantie !



COUPE du MONDE 2018

... des soirées où l'on s'amuse



Nous remercions vivement les nombreux supporters, à la fois de l'équipe de France et des excellentes bières de la Maison d'Ingrid, pour leur dynamisme et leur soutien sans faille tout au long de cette compétition de ballon rond qui ont permis aux Bleus d'être (encore) les Champions.



Nous espérons vous retrouver dès le mois de septembre pour fêter le retour des vacances, que nous vous souhaitons excellentes et ensoleillées ! Voici notre programme de fin d'année :

19 octobre
soirée KARAOKÉ

17 novembre
soirée JEUX DE RÔLE

14 décembre
soirée CASINO

Nous vous rappelons que le bar de la Maison d'Ingrid est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h. D'autres activités peuvent aussi être organisées sur demande, nous sommes à votre écoute.

Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page Facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...



Fête des voisins et de la musique

Quelques photos-souvenirs de notre traditionnelle fête des voisins, organisée par la mairie et qui a réuni de nombreux Choiseliens autour du chêne séculaire du village. Une très belle après-midi tous ensemble au son du très doué groupe Pamtrio.
Merci à tous et à l'année prochaine !



PAM trio est un groupe de jazz & blues fondé en 2006 par trois musiciens amateurs et passionnés : une chanteuse, un guitariste vocaliste et un trompettiste.

PAM trio, c'est P comme Patrick (la guitare), A comme Arnaud (la trompette) et M comme Michèle (la voix du groupe).

C'est aussi Petits Arrangements Musicaux : le groupe aime relever le défi d'adapter des grands classiques du répertoire jazz, blues et soul et parfois rock en les revisitant.

Hommage à Michel THOMINIAUX

par Alain Seigneur



Michel, tu nous as quitté prématurément le 29 avril dernier. Tu nous laisses seul avec nos souvenirs mais tu es toujours présent dans nos pensées.

Il y a bien longtemps, tu es arrivé de ta Bretagne natale à Choisel pour travailler aux pépinières Thuilleaux. Plus tard, ta carrière professionnelle s'est poursuivie au Centre d'Études du Bâtiment (CEBTP) au domaine Saint-Paul de Saint Rémy lès Chevreuse où tu as côtoyé d'autres figures emblématiques de Choisel, Michel et Yvon RAVARY. Beaucoup ont également fait ta connaissance sur le Marché de Saint Rémy où tu vendais des fruits et légumes à l'étal appelé familièrement chez « Dudule ».

J'ai vraiment fait ta connaissance, à mon arrivée à Choisel avec mon épouse, l'été 1976, tu étais alors notre voisin immédiat. C'est notre passion commune pour le vélo de randonnée qui nous a permis de mieux nous connaître et nous apprécier. Tu as été pour moi comme un entraîneur (pour faire moderne, je devrais même dire un coach) toujours prompt à m'encourager dans les côtes (les bosses comme tu aimais si bien le dire) que tu montais allègrement et qui pour moi étaient toujours un peu galères. Je me souviens avec nostalgie de nos sorties du dimanche matin et celles du mercredi soir après le travail. Je me rappelle de nos participations à l'Ardéchoise, randonnée mythique, où tu restais toujours à mes côtés pour m'encourager dans les longs cols qui agrémentaient le parcours. Elles m'ont permis de nous lier d'amitié et d'une certaine connivence.

Je me souviens de nos vacances partagées en Dordogne et dans le Morvan et de ces belles balades dans la nature que tu appréciais tant. Que de bons souvenirs qui réchauffent le cœur.

Toujours matinal, tu allais soigner ton potager qui faisait ta fierté. Prompt pour cultiver des primeurs avec cet esprit amical de compétition pour disposer des plus beaux légumes et tu y réussissais.

Courageux, tu étais toujours prêt à aider ton entourage ou à œuvrer pour le bien commun. Lors de tes promenades à travers la commune, tu avais toujours un sac pour ramasser les déchets laissés sur les chemins et les bas-côtés laissés par des individus sans scrupule. Discret, tu allais même jusqu'à entretenir les chemins lorsque la végétation y prenait de l'ampleur. Tu le faisais par passion et attachement à ta commune et à son environnement.

Je me souviens de ta participation à l'organisation de la Fête Communale où nous consacrons nos soirées la semaine qui la précède pour préparer les infrastructures et la décoration avec Louis BREHINIER, agent communal à cette époque. Nous allions chercher avec toute une bande de bénévoles, avec nos épouses, feuillages et lierre pour décorer la cour de l'ancienne Mairie-École devenue depuis l'Espace Ingrid Bergman. Tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse, que de souvenirs...

Michel tu as été un homme droit, honnête et généreux ; toujours prêt à rendre service, à concilier, à apaiser. Ton fils Cyrille et tes petits-enfants Mattéo et Lorenzo peuvent être fiers de toi.

Je ne peux achever ces quelques lignes sans avoir une pensée pour ton épouse Raymonde qui t'a accompagné avec courage et détermination lorsque la maladie t'a affaibli. Jusqu'à l'extrême limite, elle t'a soutenu.

Michel, nous ne verrons plus ta silhouette accompagnée de ta fidèle compagne Etoile le long de nos routes et de nos chemins. Tu nous manques mais je sais que tu manques encore plus à ton épouse et à l'ensemble de ta famille. Qu'ils reçoivent à nouveau mes sincères condoléances et je leur renouvelle mon soutien.

Tu reposes maintenant dans le cimetière de Choisel auprès de ton copain Manuel. Vous allez pouvoir continuer vos conversations et échanger sur votre vie trop courte sur cette terre. De « là-haut » veille sur nous jusqu'au jour où nous nous retrouverons.

Michel, mon copain, mon ami, tu me manques comme à beaucoup de Choiseliens. ■

Une auberge à Choisel

par Alain Seigneur, notre Maire



Le Conseil Régional d'Ile de France nous a permis d'acquérir l'ancienne auberge « Chez Pépin » par l'allocation d'une subvention inscrite dans le Pacte Rural. Nous l'en remercions pour son aide et sa réactivité.

Des travaux d'aménagement du bâtiment pour répondre aux normes et à l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite seront entrepris au cours de l'année 2019 grâce à des subventions du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) attribuées par les services de l'Etat (DIRECCTE). Le Maître d'Œuvre dans le cadre d'un appel d'offre a été choisi, spécialiste de l'aménagement de restaurants et d'hôtels, il présente d'excellentes références.

Un appel à projet a été lancé en collaboration avec la cellule développement économique du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour retenir un gérant. Les candidatures vont être examinées au cours du dernier trimestre de cette année. A l'issue de la sélection, le candidat retenu sera associé aux aménagements.

Nous espérons une ouverture de cette structure au début de l'année 2020. ■

Réhabilitation Thermique de l'Espace Ingrid Bergman

par Alain Seigneur, notre Maire

Ces travaux consistent à reprendre l'isolation des murs de ce bâtiment et à remplacer l'ensemble des fenêtres et portes extérieures afin d'améliorer l'enveloppe thermique de ces locaux. D'autre part, le système de chauffage va être totalement remplacé par une pompe à Chaleur à haut rendement. Nous pourrions ainsi diminuer le coût d'usage de cette structure. Nous profiterons de ces travaux pour réaliser les aménagements nécessaires pour répondre aux normes pour l'accès des Personnes à Mobilité Réduite.



Nous envisageons également de créer un local pour le rangement du matériel mis à disposition des habitants lors du prêt de la salle polyvalente. Cela permettrait de rouvrir le préau et de lui redonner son aspect d'origine. Au-dessus des sanitaires donnant actuellement dans la cour un étage sera créé afin d'y aménager des toilettes publiques accessibles depuis le Parc de la Mairie.

L'ensemble de ces travaux se feront dans le strict respect du site et de la préservation du patrimoine. L'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis positif à notre demande d'urbanisme.

Dans le cadre d'un Contrat Rural, ces réalisations seront financées à 70% par des subventions du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Départemental des Yvelines. Ce financement permettra également de compléter l'aménagement du Parc de la Mairie par la création d'un terrain de sport engazonné à côté des aires de jeux.

Nous espérons pouvoir démarrer les travaux de l'Espace Ingrid Bergman avant la fin de l'année. Leur durée est estimée à un semestre. Peut-être pourrions-nous inaugurer cet espace rénové lors de la prochaine Fête de la Saint-Jean en juin 2019... ■



Montée en Débit

Activation prévue en septembre

L'activation de la montée en débit est en cours dans notre commune.

L'augmentation de votre débit internet sera effective d'ici mi-septembre environ (l'activation est prévue dans les jours qui suivent le 11 septembre 2018).

Afin de s'y préparer au mieux, voici quelques bonnes pratiques à adopter, tout d'abord :

- Vérifiez dès aujourd'hui que votre débit internet n'est pas bridé. Pour cela, vérifiez les termes de votre contrat auprès du service clients de votre opérateur commercial (Orange, Bouygues Telecom, SFR, Free...).

- Une fois la montée en débit effective, commencez par éteindre et rallumer votre box internet. Dans le cas où vous ne constateriez aucune amélioration ou bien un problème de coupure de ligne, il vous revient de prendre contact sans délai avec votre opérateur qui effectuera les ajustements nécessaires (vérification de la ligne, matériel, contrat...).

Afin d'avoir une vue objective de la situation et de pouvoir intervenir en parallèle en cas de problème, nous vous invitons à nous informer de vos démarches auprès de votre opérateur par mail à l'adresse suivante :

med.contact.choisel@gmail.com

et de renseigner les éléments suivants : N° téléphone, nom, adresse, opérateur internet, type incident, débit après résolution. ■

Autres coordonnées et sources d'information :
Site internet : www.choisel-commune.fr
et page facebook de la commune
Frédéric Julhes pour la Mairie de Choisel

Élections européennes

Les élections des représentants au Parlement Européen auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Le Bureau de Vote de Choisel se tiendra, comme à l'habitude, en mairie dans la salle du conseil. Il sera ouvert de 8 heures à 20 heures. ■



UNE MONNAIE LOCALE ET CITOYENNE POUR ENRICHIR LE TERRITOIRE

Ils sont arrivés !... Depuis le 23 juin, de nouveaux billets circulent à Chevreuse, en attendant de s'étendre à toute la vallée de Chevreuse et même plus loin. Des dollars ? Des yens ? Non, des Racines, emblèmes de la nouvelle monnaie locale citoyenne sur notre territoire.



5 valeurs, mais 20 modèles différents de billets avec des illustrations emblématiques des richesses du territoire : patrimoine, nature, paysages, activités, femmes et hommes célèbres...

1 Racine = 1 euro

Voilà 3 ans que l'idée a germé dans un collectif d'habitants et d'associations : créer une monnaie locale pour soutenir l'économie réelle et le développement local. « Nous sommes dans un territoire proche de Paris où tout va très vite, trop vite, explique Stéphanie Meurger, l'une des 20 membres du conseil d'administration de l'association la Racine. Nous sommes constamment à la recherche du bon rythme pour se ré-ancrer dans notre territoire. » Quand d'aucuns développent des circuits courts ou s'engagent dans la transition écologique, le collectif a choisi de redonner le pouvoir aux consommateurs. Le pouvoir de choisir et de cibler où va circuler l'argent qu'ils dépensent. Dans le schéma classique, les euros que vous avez donné au commerçant local vont être aussitôt enregistrés ou déposés en banque et ils partent alors dans

le pot commun des transactions virtuelles et internationales, pratiqués par nos systèmes bancaires. À l'inverse, en privilégiant la monnaie locale, on sait que notre argent continue de circuler dans l'économie réelle et entre les acteurs locaux, sans intermédiaires, ni commissions. Et comme, on ne gagne rien à épargner cette monnaie, dans les faits, elle circule 3 fois plus vite qu'une monnaie traditionnelle ! C'est d'ailleurs ça l'innovation d'un tel système : créer un sentiment de solidarité et de responsabilité entre consommateurs et professionnels. En payant en Racines, (et en invitant ses commerçants habituels à accepter les Racines), le particulier incite le professionnel à jouer lui aussi la carte du local, du réseau et à soutenir les autres professionnels autour de lui. Et ça marche ! On compte déjà une cinquantaine de monnaies locales en France et les professionnels qui les acceptent ont vu leur chiffre d'affaire augmenter de 3 à 6 %. Ils découvrent aussi très souvent d'autres professionnels du coin qu'ils ne connaissaient pas et qui deviennent alors des fournisseurs ou des prestataires. 86% des consommateurs découvrent aussi un ou plusieurs professionnels en adhérant à ce réseau.

La richesse se crée quand la monnaie circule

Et le particulier, qu'a-t-il à y gagner ? Et bien sans dépenser plus, ses achats ici vont contribuer à faire circuler la monnaie et ainsi soutenir d'autres commerces à côté, d'autres prestataires voisins... pour que la région qu'ils habitent reste vivante, attractive, pour que les paysages ruraux restent entretenus par des producteurs. Autre effet vertueux : les euros échangés par les consommateurs contre des Racines sont mis en dépôt (pour garantir la reconversion possible Racine/euros) dans une banque choisie parce qu'elle finance des projets éco-responsables et liés à l'économie sociale et solidaire. Et comme, selon le principe légal des réserves obligatoires, une banque peut prêter jusqu'à 9 fois les sommes qu'elle a en réserve, lorsque vous échangez 10 euros contre 10 Racines pour les dépenser, et bien sans que cela ne vous coûte rien, vous permettez que 90 euros soient prêtés pour financer une entreprise ou un projet local. Tout le monde y gagne.



Infos, cartographie des professionnels et adhésions en ligne sur :

www.laracine-monnaie.fr



Ces nouveaux billets sont plus qu'une monnaie, ils sont des **marqueurs d'engagement**. Chaque personne qui en possède affiche ainsi sa volonté de faire vivre son territoire et envoie un message fort de soutien aux artisans et aux commerçants.

Prenons un exemple. Vous achetez 50 euros de provisions chez Thibaut Fasseur, épicier bio-local-artisanal aux Molières. Vous vous acquittez de votre bien en Racines. Thibaut paiera à son tour ses fournisseurs locaux (maraîchers, artisans, brasseurs) en Racines qui pourront s'en servir notamment pour payer les cours de code de leurs enfants à l'école de conduite cernaysienne. « La Racine valorise les petits commerçants, se félicite Thibaut. Elle nous met en avant et développe une économie circulaire et vertueuse entre nous. »

Des valeurs partagées

« Toutes les entreprises peuvent accepter d'être payées en Racine », rappelle Stéphanie Meurger. « Nous avons des commerçants, des professionnels de santé, des professeurs de musique, des professions libérales, des artisans... Pour entrer dans le réseau, il faut juste que ce professionnel s'engage à respecter les valeurs de notre charte. C'est-à-dire, faire circuler cette monnaie, rechercher des fournisseurs dans le tissu économique local, privilégier la production, la distribution et la consommation de produits et savoir-faire locaux et de saison, donner la préférence aux activités économes en ressources ou utilisant les énergies renouvelables. L'objectif est d'être

Pourquoi ce nom ?

À l'issue d'une consultation et d'un vote des adhérents, le nom « La Racine » a été choisie il y a un an. « La Racine, c'est la source de vie. C'est un réseau d'échanges qui se développe dans la terre pour y puiser des ressources et nourrir tout ce qui pousse dans les airs. » Un joli symbole qui exprime les valeurs d'échange, de partage et de lien à la terre et qui rappelle la fonction première de la monnaie : elle n'est qu'un moyen pour faciliter les échanges, qui eux, sont la vraie richesse.

le plus incluant possible.», précise Stéphanie. On pourrait penser que cette charte exclut d'office tous les magasins franchisés, mais certaines petites surfaces, pourtant affiliées à des chaînes, font le choix d'avoir des produits locaux, ont une autonomie de commande. Donc on ne va pas les refuser par principe. Notre collège de professionnels pourra examiner les demandes au cas par cas et accepter de les intégrer si elles jouent le jeu du local et du réseau. »

Test en juin, lancement en octobre !

Une première phase pilote sur Chevreuse et les Molières a débuté en juin avec une vingtaine de professionnels et près de 150 adhérents. Ce fût l'occasion de rôder les aspects logistiques et de voir ce qui peut être amélioré dans l'organisation. À la rentrée, la Racine se déploiera à la fois dans les communes qui composent le Parc, mais aussi dans d'autres bassins de vie alentours, du sud Yvelines et de l'Ouest de l'Essonne. ■



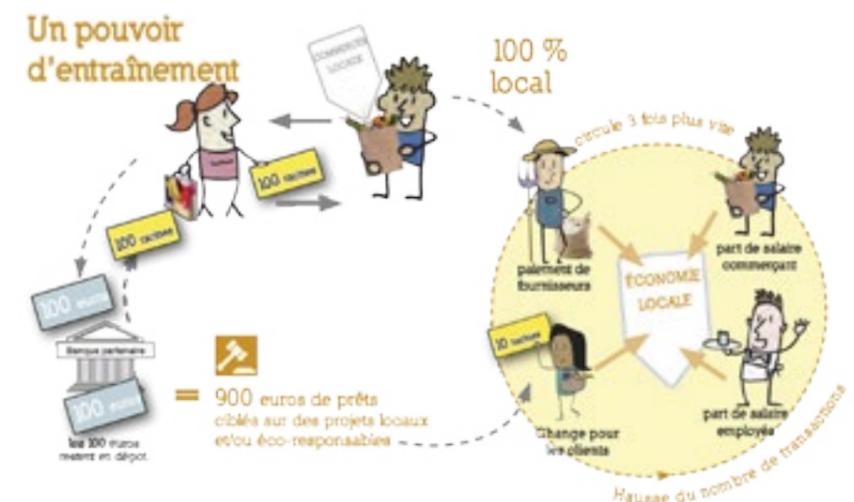
Pas d'intermédiaire, pas de commissions

L'association qui porte la Racine n'a pas de but lucratif. Elle finance le système (impression billets, site internet, logistique) avec les adhésions annuelles (8 euros pour le particulier et 45 euros pour les professionnels).

Le particulier change ses euros en Racines dans les comptoirs de change. Il peut les dépenser chez tous les professionnels du réseau, mais pas les reconvertir en euros. Pour le professionnel, les racines encaissées peuvent être utilisées pour régler ses factures chez d'autres pros du réseau, pour se verser une part de sa rémunération, ou payer une partie du salaire pour les employés volontaires.

Si malgré tout, il reste au professionnel des racines qu'il ne peut dépenser dans le réseau, il peut les échanger auprès de l'association la Racine contre des euros. Une retenue de 1% (2% à partir de la 2^e année) sera alors appliquée. C'est une somme modeste mais qui symboliquement incite à chercher d'abord des débouchés locaux plutôt que de reconvertir. Comme cela ne porte que sur les racines sorties du réseau, c'est beaucoup moins que la carte bleue (entre 0,5 à 2 % de commission à chaque transaction ou les chèques-déjeuner (5 à 8 % par ticket encaissé).

Le Parc naturel a versé des subventions pour le lancement de cette monnaie dont les objectifs de soutien à l'économie locale et aux filières courtes sont tout à fait cohérents avec la Charte du Parc.



OSMIA ET CHARLYE

Lors d'un après-midi de mai, après une journée désœuvrée, Charlye rentra chez elle. Elle s'assit sur la chaise du jardin et contempla les couleurs nuancées de la nature. Elle respira l'air pur. Les parfums de glycine et de lilas revigoraient son odorat anesthésié par les effluves javellisés de son collège.

Tout à coup un hurlement retentit, « Haaahhaaa », suivi d'un sifflement strident. Charlye se figea, le cœur serré. Cela provenait du fond du jardin...

Charlye avait toujours été Intrépide. Elle se leva et se précipita vers l'origine du bruit.

— Aidez-moi... Aidez-moi !

Elle ne voyait personne ! Elle regarda sur son épaule et remarqua une abeille.

Elle souffla sur l'abeille et entendit distinctement : « Non, je t'en prie, je ne te piquerai pas, j'ai besoin de toi. »

— Qui es-tu ? Et que me veux-tu ?

— Je m'appelle Osmia, je suis une abeille solitaire, sauvage et j'ai besoin de toi.

— Pourquoi ?

— Le survol d'un champ jaune d'or m'a totalement déboussolée, j'ai perdu mes repères, est-ce que tu peux me construire un abri ?

— Construire une ruche ?! Hors de question ! De plus, tu as besoin de ta colonie pour survivre. Je suis désolée mais je ne peux rien pour toi.

— Je ne suis ni ce que tu crois, ni ce que tu prétends. Tu me confonds avec les abeilles sociables et domestiquées qui vivent dans des ruches et produisent du miel. Cette vie-là ne me convient pas. Je suis une abeille différente, on me dit solitaire. Dès le début du mois de mars, alors que les autres insectes sont cloués au sol par un froid tardif, je déguste déjà le pollen des premières fleurs. Les scientifiques ont évalué mon taux de pollinisation à près de 90 %. Cela signifie que je suis trois fois plus efficace que les abeilles mellifères avec lesquelles tu

me confonds ! Dans le sud-ouest de la France, une entreprise a même décidé de commercialiser mes sœurs pour qu'elles butinent dans les vergers en augmentant ainsi les rendements de 10 à 15% ! »

Charlye soupira « Eh bien, c'est ma veine, une abeille sauvage, solitaire, bavarde... et savante en plus ! Que dois-je faire ?

— C'est assez simple : prends ce petit rondin de bois, perce des trous de 8 mm de diamètre, place-le à l'abri de la pluie, direction est-ouest et voilà ! Mon logis sera prêt pour accueillir mes futures larves.

Charlye se mit au travail.

— Voilà, c'est fait ! Allez ouste !

Charlye reprit le chemin de la terrasse en sautillant, heureuse de la tâche accomplie. Elle trébucha sur une racine et se retrouva par terre, ses bras dénudés au contact des herbes folles.

— Ah non ! Ce n'est pas vrai ! Il ne manquait plus que ça ! Saletés d'orties ! Ça brûle, ça pique !

Osmia, qui était en train d'emménager, l'entendit maugréer. En quelques battements d'ailes, elle se retrouva aux cotés de Charlye et, après avoir évalué la situation, lui dit :

— Prends vite cette feuille de plantain à côté de toi et frotte-toi le bras avec ! La sensation de brûlure s'apaisera avec le jus formé. Les orties sont très utiles et tu ne devrais pas les maudire. Je t'exposerai tout ça une prochaine fois. Pour l'heure, je suis pressée. Je dois butiner, butiner, butiner à la cadence de 17 fleurs par minute. Je suis une championne, n'oublie pas.

Charlye obtempéra. Elle arracha la feuille de plantain avec laquelle elle se frotta rageusement le bras. Une fois calmée, elle observa l'abeille avec stupéfaction. Elle ne sentait plus rien. Osmia avait raison. Elle se releva en pensant que ce minuscule insecte pourrait bien lui

être utile... Osmia butinait les délicates clochettes blanches d'un pied de myrtille sans plus de souci de Charlye.



OSMIA RUFA



LA MAISON D'OSMIA



FEUILLES DE PLANTAIN

« ET POURQUOI ... ? »

►► Pourquoi Osmia est-elle déboussolée après le survol du champ ?

Les champs sont traités avec des insecticides. Actuellement les produits nommés néonicotinoïdes (ou pour les intimes les néonics) sont les insecticides les plus utilisés dans le monde. Cet insecticide agit sur le système nerveux central des insectes, provoquant la paralysie et la mort. L'union européenne a voté en avril 2018 l'interdiction d'utiliser 3 d'entre eux. En effet, outre les effets dévastateurs sur les abeilles et les insectes, ils sont peu biodégradables, ils s'accumulent donc dans l'environnement et des questions se posent sur la sécurité alimentaire et sanitaire des hommes à long terme.

►► Pourquoi l'abeille sauvage a-t-elle un rendement de pollinisation supérieur à celui de l'abeille mellifère ?

Les abeilles de type Osmie se couvrent mécaniquement de pollen, avec les poils situés sous le ventre, lorsqu'elles sont en contact avec la fleur. L'abeille mellifère, quant à elle, forme une boule avec la salive et le pollen pour la coller sur ses pattes arrière. Ceci dégrade le pollen. Le rendement de pollinisation est alors plus faible pour l'abeille mellifère que pour une Osmie.

►► Pourquoi les orties piquent-elles ?

Les orties sont recouvertes de poils qui forment comme des milliers de seringues microscopiques. Elles s'enfoncent dans notre peau. Un liquide urticant est alors libéré. Il contient :

- L'acide formique, qui provoque la sensation de brûlure. Celui-ci permet à la plante de se défendre car cet acide peut percer la cuticule des insectes qui auraient envie de la grignoter
- L'histamine, une molécule qui déclenche une réponse immunitaire



chez l'homme, ce qui se traduit par des rougeurs et des démangeaisons.

►► Pourquoi les feuilles de plantain soulagent-elles les piqûres ?

Le jus contenu dans les feuilles de plantain contient des produits, nommés principes actifs, qui ont les propriétés suivantes : anti-inflammatoire, antibactérien et anti histaminique. L'anti-inflammatoire calme la douleur en diminuant l'inflammation à l'instar du froid et l'anti-histaminique entre en compétition avec les récepteurs de l'histamine. Il s'oppose donc aux effets de celle-ci.



L'association Mille-Pertuis, 1001 passerelles vers un mode de vie écologique, arrive à Choisel. Des solutions concrètes et conviviales pour moins d'impact environnemental et plus de qualité de vie !

Vous souhaitez :

- apprendre à confectionner des produits sains pour la peau,
- favoriser une alimentation naturelle et locale, de qualité,
- diminuer vos dépenses et vos déchets (alimentation, produits d'hygiène, entretien...),
- reconnaître et cuisiner les plantes sauvages,
- préserver la biodiversité.

Rejoignez-nous ! Pour nous contacter et pour le programme des activités : caroline.vergne9@orange.fr

Emmanuelle Duval (Fontenay les Briis) & Caroline Vergne (Choisel)

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

